



Cession maison et option d'achat

Par **Ludovic Legros**, le **30/08/2018** à **19:54**

Bonjour,

Ma grand mère est en maison de retraite depuis 2 ans et elle ne reviendra jamais dans sa maison.

Nous sommes intéressés pour la racheter mais notre situation actuelle ne permet pas de faire un crédit.

J'ai proposé à ma grand mère de louer la maison en attendant que je puisse avoir un crédit, mais cela ne l'intéresse pas.

Sachant que mon grand père est décédé et qu'ils ont 3 enfants sa fait donc que la maison est divisé en 3/8 pour les héritiers et 5/8 pour ma grand mère.

Je pensait a un viager libre mais cela poserait problème niveau héritage.

Existe t-il une option pour que je puisse par exemple payer un loyer tout les mois et que cela se déduise du prix final ?

Mon objectif est de pouvoir d'un côté acquérir la maison et de l'autre de ne pas créer de conflit vis à vis des héritiers.

Merci pour votre réponse

Par **Tisuisse**, le **31/08/2018** à **11:27**

Bonjour,

Votre notaire vous aidera à y voir plus clair et à trouver une solution légale pouvant convenir à tous. Consultez-le.